



Conseil d'administration

312^e session, Genève, novembre 2011

GB.312/INS/15

Section institutionnelle

INS

QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Aperçu

Résumé

Le présent rapport fait le point des informations que le Directeur général souhaite communiquer au Conseil d'administration dans les domaines ci-après: avis de décès; progrès de la législation internationale du travail et administration interne, comme indiqué dans la table des matières.

Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

Incidences juridiques

Aucune.

Incidences financières

Aucune.

Décision demandée

Paragraphe 6.

Suivi nécessaire

Suite à la décision demandée au paragraphe 6.

Unité auteur

Département des normes internationales du travail (NORMES), Bureau du Conseiller juridique (JUR),
Département des ressources humaines (HRD) et Service des relations officielles (RELOFF).

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

Aucun.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Avis de décès	1
II. Progrès de la législation internationale du travail.....	2
III. Administration interne	6

I. Avis de décès

M^{me} Hilda Anderson Nevárez

1. Le Directeur général a le profond regret de vous faire part du décès, survenu le 5 juillet 2011 à Mexico, de M^{me} Hilda Anderson Nevárez, ancienne membre travailleuse du Conseil d'administration et déléguée des travailleurs à la Conférence internationale du Travail.
2. Assurément, M^{me} Hilda Anderson Nevárez aura consacré sa vie entière à l'amélioration des conditions de travail des femmes et des hommes, à la fois dans son propre pays et dans le monde entier. A 18 ans, alors qu'elle travaille dans les services de radiodiffusion, tout en poursuivant des études, elle organise une grève pour dénoncer la médiocrité des salaires versés au personnel et réussit, dans le cadre de négociations collectives auxquelles elle participe, à obtenir de meilleures conditions de travail. Elle contribuera ainsi à la constitution du Syndicat des travailleurs de la radio et de la télévision (STIRT), qui a ultérieurement intégré la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM).
3. Engagée dans la défense de ses collègues travailleurs, elle sera perçue comme fauteur de troubles et verra son nom figurer sur une liste noire. Elle décide alors de se lancer dans l'activité syndicale à plein temps, prenant les fonctions de membre du comité exécutif du STIRT. C'est à ce poste, réalisant que les travailleuses ont des besoins spéciaux, qu'elle s'engage dans la lutte pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que dans la lutte contre la discrimination. Devenue directrice de la Fédération ouvrière des organisations féminines de la CTM, et membre du parti révolutionnaire, elle usera pleinement de sa position dans ces deux organismes pour appuyer la cause de l'intégration de la question des femmes dans les stratégies de développement.
4. Hilda Anderson Nevárez sera élue plusieurs fois députée fédérale et sénatrice de la République et elle présidera la Chambre des députés ainsi que le Sénat. Le Mexique lui rendra honneur en lui décernant la médaille Agustín Ramírez pour son œuvre sociale et politique au profit des femmes mexicaines. Sa relation de longue date avec le BIT en tant que déléguée des travailleurs à la Conférence internationale du Travail et en tant que membre du groupe des travailleurs du Conseil d'administration, qui démarre en 1999, lui permettra d'étendre la portée de ses activités à l'échelle internationale.
5. Elue Vice-présidente travailleuse à la 93^e session de la Conférence internationale du Travail (2005), M^{me} Anderson Nevárez, fidèle à elle-même, terminera son discours de clôture de la session – un résumé des travaux de la session d'une concision admirable – en lançant un vibrant appel à une plus grande participation des femmes à la Conférence, souhaitant qu'elles puissent contribuer au progrès et faire en sorte que l'égalité dans le monde du travail soit un jour une réalité. Elle assistera à la Conférence pour la dernière fois en juin, travaillant sans relâche pour transmettre ses valeurs et ses idéaux jusqu'à la fin.
6. *Le Conseil d'administration voudra sans doute inviter le Directeur général à transmettre ses condoléances à la Confédération des travailleurs du Mexique et à la famille de M^{me} Hilda Anderson Nevárez.*

II. Progrès de la législation internationale du travail

Ratifications des conventions et protocoles

7. Depuis les informations soumises à la 310^e session du Conseil d'administration jusqu'au 13 septembre 2011, le Directeur général a enregistré les **35** ratifications suivantes de conventions internationales du travail. En outre, la ratification d'**un** protocole a également été enregistrée.

Antigua-et-Barbuda

Ratification enregistrée le 11 août 2011:

Convention du travail maritime, 2006

Australie

Ratifications enregistrées le 10 août 2011:

Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986

Convention (n° 175) sur le travail à temps partiel, 1994

Protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981

Autriche

Ratification enregistrée le 20 mai 2011:

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Azerbaïdjan

Ratification enregistrée le 29 octobre 2010:

Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

Belgique

Ratifications enregistrées le 28 février 2011:

Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981

Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985

Bénin

Ratification enregistrée le 13 juin 2011:

Convention du travail maritime, 2006

Brunéi Darussalam

Ratification enregistrée le 17 juin 2011:

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

Canada

Ratifications enregistrées le 13 juin 2011:

Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Cap-Vert

Ratification enregistrée le 7 février 2011:

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

Chili

Ratification enregistrée le 27 avril 2011:

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Croatie

Ratification enregistrée le 6 septembre 2011:

Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003

Espagne

Ratification enregistrée le 26 mai 2011:

Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003

Ethiopie

Ratification enregistrée le 6 juin 2011:

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Ghana

Ratifications enregistrées le 6 juin 2011:

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001

Iles Marshall

Ratification enregistrée le 24 août 2011:

Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003

Kazakhstan

Ratification enregistrée le 5 avril 2011:

Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986

Maroc

Ratifications enregistrées le 13 avril 2011:

Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986

Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

Fédération de Russie

Ratification enregistrée le 24 février 2011:

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Serbie

Ratification enregistrée le 31 août 2010:

Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

Sierra Leone

Ratifications enregistrées le 10 juin 2011:

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999

Singapour

Ratification enregistrée le 15 juin 2011:

Convention du travail maritime, 2006

Slovénie

Ratification enregistrée le 29 juin 2011:

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Suisse

Ratification enregistrée le 21 février 2011:

Convention du travail maritime, 2006

République tchèque

Ratifications enregistrées le 16 mars 2011:

Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947

Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969

Ukraine

Ratifications enregistrées le 15 juin 2011:

Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993

Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995

**Déclarations concernant l'application
des conventions aux territoires non métropolitains
(article 35 de la Constitution)**

8. Le Directeur général a enregistré les déclarations suivantes concernant l'application des conventions internationales du travail à des territoires non métropolitains.

Pays-Bas

Déclaration enregistrée le 26 novembre 2010:

Convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921

Dénonciation de l'acceptation des obligations de la convention: Aruba

Déclaration enregistrée le 6 décembre 2010:

Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921

Dénonciation de l'acceptation des obligations de la convention: Aruba

Déclaration enregistrée le 18 avril 2011:

Convention (n° 89) sur le travail de nuit (femmes) (révisée), 1948

Dénonciation de l'acceptation des obligations de la convention: Aruba

Déclaration enregistrée le 22 juin 2011:

Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999

Acceptation des obligations de la convention: Aruba

Ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1997

9. Depuis la préparation du document présenté à la 310^e session du Conseil d'administration, le Directeur général a reçu la ratification suivante:

Slovénie

Ratification

29 juin 2011

Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève maintenant à **120**, y compris six ratifications/acceptations par des Etats ayant l'importance industrielle la plus considérable.

III. Administration interne

10. L'article 4.2 d) du Statut du personnel dispose que:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération technique, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées.

11. Les nominations et promotions ci-dessous sont ainsi portées à la connaissance du Conseil d'administration:

M. Luca Bormioli (Italie)

Nommé chef du Service des opérations du personnel, Département du développement des ressources humaines, le 15 juin 2009, et promu au grade D1 à compter du 1^{er} juillet 2011.

Né en 1974, M. Bormioli est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Turin (Italie) et d'un MBA de l'Université internationale de Genève (Suisse).

M. Bormioli est entré au service du BIT en 2001 dans le cadre du Programme de début de carrière des jeunes professionnels et a exercé les fonctions de responsable de la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel du BIT et de l'UIT et d'analyste adjoint des politiques dans le Service de la politique et de l'administration des ressources humaines. M. Bormioli est ensuite nommé fonctionnaire principal des ressources humaines du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique situé à Addis-Abeba (Ethiopie) où il est responsable des questions liées aux ressources humaines dans le cadre du transfert provisoire du Bureau régional de Côte d'Ivoire en Ethiopie. Plus récemment, il a occupé le poste de fonctionnaire principal des ressources humaines dans le Service de recrutement et de mobilisation des ressources humaines et d'appui au personnel à Genève où il a contribué au lancement du nouveau Système de recrutement, d'affectation et de placement du personnel (RAPS) et à la mise en œuvre des aspects liés aux ressources humaines dans le cadre du réexamen de la structure extérieure de l'OIT. M. Bormioli a également été responsable de la sécurité et de la sûreté du personnel et a travaillé en étroite collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies (UNDSS) sur des questions délicates concernant les urgences et l'évacuation du personnel du BIT.

Avant d'entrer au service du BIT, M. Bormioli travaillait en tant qu'apprenti avocat et a été admis au Barreau de Turin en 1999.

M^{me} Annette-Marie Ching (Trinité-et-Tobago)

Nommée directrice adjointe du Cabinet du Directeur général (CABINET) et promue au grade D2 à compter du 1^{er} septembre 2011. Sa promotion au grade D1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2007.

M^{me} Claudia Coenjaerts (Belgique)

Nommée directrice régionale adjointe pour la gestion, l'administration et les opérations, Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique à Addis-Abeba (Ethiopie) et promue au grade D1 à compter du 1^{er} janvier 2012.

Née en 1965, M^{me} Coenjaerts est titulaire d'un master en sociologie de l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Entrée au service du BIT en 1991 en tant qu'experte associée, M^{me} Coenjaerts a occupé de nombreux postes, à des fonctions et dans des lieux différents, essentiellement en Asie et ultérieurement au siège. Elle a beaucoup travaillé avec les mandants dans un certain nombre de domaines techniques, notamment l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail, le travail des enfants, l'emploi des jeunes et la crise et la reconstruction. Elle a occupé le poste de directrice des Bureaux de pays de l'OIT pour le Bangladesh et pour Sri Lanka. Dans le cadre de sa plus récente fonction, cheffe de l'Unité d'appui à la gestion du bureau du directeur exécutif du Secteur de l'emploi à Genève, elle a été amenée à s'occuper de stratégies, de planification des politiques, de gestion et d'administration. Elle a également beaucoup travaillé en Afrique, notamment à la programmation d'activités relatives à l'emploi dans les pays sortant d'un conflit.

M. Philippe Egger (Suisse)

Nommé directeur du Bureau de programmation et de gestion (PROGRAM), Secteur de la gestion et de l'administration (ED/MAS), au grade D2 à compter du 1^{er} septembre 2011. Il a été promu au grade D2 en tant que directeur adjoint, Cabinet du Directeur général, en novembre 2009. Sa promotion au grade D1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2007.

M. Shengjie Li (Chine)

Nommé conseiller principal pour l'Asie et le Pacifique au Cabinet du Directeur général (CABINET) et promu au grade D1 à compter du 1^{er} septembre 2011.

Né en 1962, M. Li est titulaire d'un diplôme en journalisme international de la Beijing Broadcasting University et d'un master en économie de l'Université populaire de Chine. Il a également suivi une formation sur les statistiques du travail et les achats.

Depuis son entrée au service du BIT en 1987, M. Li travaille pour le Département des conditions et du milieu de travail, essentiellement employé à des travaux de recherche sur les conditions économiques, juridiques et sociales des travailleurs appartenant à des groupes vulnérables, notamment les enfants qui exercent une activité lucrative, les travailleurs à domicile et les travailleuses. Après deux années au Bureau de pays de l'OIT à Islamabad (Pakistan), il a été nommé en 2001 conseiller technique en chef dans le cadre d'un projet relatif à la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail (Déclaration) au Bangladesh, qui visait à améliorer les conditions de travail et les relations professionnelles dans le secteur de l'habillement grâce au dialogue social. Il a ensuite été nommé coordinateur principal du Bureau de liaison de l'OIT à Kaboul (Afghanistan) en 2004, puis directeur du Bureau de pays de l'OIT à Katmandou (Népal) en 2006. Il a présidé le groupe thématique du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) chargé de la question des moyens de subsistance en Afghanistan et au Népal ainsi que le groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida. Il a par ailleurs coprésidé l'Equipe spéciale de la protection sociale pour le développement de partenariats au Népal et a été à la tête d'un groupe de travail technique chargé de préparer un nouveau PNUAD au Népal.

Avant d'entrer au service du BIT, M. Li travaillait à l'Institut d'études sociales, du ministère du Travail et du Personnel de la République populaire de Chine. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dans des domaines pertinents.

M^{me} Teresa Prada Mantilla (Colombie)

Nommée cheffe du Service de production, impression et distribution des documents et publications (PRODOC) et promue au grade D1 à compter du 1^{er} octobre 2011.

Née en 1953, M^{me} Prada Mantilla est titulaire d'un diplôme en économie de l'Université de Los Andes à Bogotá, en Colombie, ainsi que d'un master en économie, axé sur l'économie monétaire et l'économétrie, de la School of Economics and Political Science de Londres au Royaume-Uni. Elle a également suivi plusieurs formations en gestion et en gestion de projets.

Depuis qu'elle est entrée au service du BIT en 1986, M^{me} Prada Mantilla a exercé des fonctions dans le Département des partenariats et de la coopération pour le développement en tant que cheffe par intérim du Service de la coopération au développement, responsable de la Section de la politique de la gestion concernant la coopération pour le développement et cheffe de l'Equipe spéciale chargée de l'exécution des projets. Auparavant, elle a travaillé dans l'Equipe spéciale sur la dimension sociale de la mondialisation, a exercé les fonctions de directrice adjointe du Bureau de l'OIT pour les Nations Unies à New York ainsi que de conseillère principale pour l'Amérique latine et les Caraïbes au sein du Cabinet du Directeur général. Elle exerce également des fonctions en tant que spécialiste technique du Département de l'emploi dans le domaine des indicateurs du marché du travail.

Avant d'entrer au service du BIT, M^{me} Prada Mantilla était responsable de la Division de la politique industrielle du Département de la planification nationale de Colombie. Elle a travaillé dans la Division de macroéconomie au sein de la même institution et enseigné cette discipline à l'Université Javeriana de Bogotá.

Elle est auteur et coauteur de publications dans le domaine de la coopération technique, de la politique industrielle et de la modélisation économétrique.

M. Mark Antony Mongillo (Etats-Unis)

Nommé directeur du Département de l'informatique et des communications (ITCOM) et promu au grade D1 à compter du 1^{er} juin 2011.

Né en 1958, M. Mongillo est titulaire d'une licence et d'un master en éducation de l'Université de l'Etat de Floride avec des options en psychologie et en informatique ainsi que de l'Université A&M du Texas, dont il est titulaire d'un MBA, avec une spécialisation en gestion des techniques de l'information. Il est également titulaire des certifications PMP (Project Management Professional) et ITIL (Information Technology Infrastructure Library).

Depuis qu'il est entré au service du BIT en 2002, M. Mongillo a exercé les fonctions de responsable technique et directeur par intérim du projet IRIS ainsi que de chef de la Section d'assistance technique aux applications d'ITCOM. Il a également travaillé pour le bureau consultatif pour l'application des technologies de l'information, pour le forum des utilisateurs d'IRIS, pour le comité directeur d'IRIS, pour le comité de contrôle des changements d'IRIS et pour le groupe spécial pour la gestion d'IRIS.

Avant d'entrer au service du BIT, M. Mongillo a travaillé six ans pour les services gouvernementaux des Etats-Unis, au niveau tant étatique que fédéral, et quatorze ans pour des sociétés multinationales privées, notamment Dupont, Westinghouse, Reuters et PricewaterhouseCoopers. Il a été membre fondateur et administrateur de Paradigm Application Solutions, un cabinet de consultation en logiciels situé aux Etats-Unis.

M. Mongillo a une vaste expérience en informatique, ayant tout au long de sa carrière exercé des fonctions dans des domaines de compétence divers et variés (techniques, contrôle, conseil et gestion).

M^{me} Marcia Poole (Brésil)

Nommée directrice du Département de la communication et de l'information du public (DCOMM), au grade D2, à compter du 1^{er} septembre 2011.

Née en 1959 à Río de Janeiro (Brésil), M^{me} Poole est titulaire d'un diplôme de l'Université catholique de Río en communication de masse, assorti d'une spécialisation en journalisme. Elle fait sa première expérience professionnelle dans le journalisme en travaillant pour Reuters au Brésil, avant de déménager au Royaume-Uni au début des années quatre-vingt, où elle poursuit ses études et sa carrière. Pendant de nombreuses années, elle travaille pour la British Broadcasting Corporation (BBC), à la tête des services de la Birmanie et du Brésil ainsi que du Département de la formation du BBC World Service. Elle est titulaire d'un master en communication de masse de l'Université de Leicester et d'une maîtrise (option économie) en relations internationales de la London School of Economics (Londres). Elle se spécialise dans le journalisme de presse, les médias et les relations internationales, domaine dans lequel elle porte un intérêt particulier aux études sur la paix et la sécurité, au règlement des conflits, au maintien de la paix, à la consolidation de la paix, aux autorités de transition et aux organisations internationales.

Avant d'entrer au service du BIT, elle occupait les fonctions de directrice principale pour la communication et l'information à Amnesty International à Londres. En tant que membre de l'équipe de direction de cette organisation, composée de six personnes en charge du secrétariat international sous les ordres du Secrétaire général, elle est directement responsable de six sections: les nouvelles, la presse, les communications numériques, les publications, les ressources de l'information et les ressources linguistiques. Elle présidera également le groupe de communication d'Amnesty International à l'échelle mondiale et réunira les directeurs de la communication des plus grandes sections d'Amnesty.

Auparavant, M^{me} Poole a travaillé pendant cinq ans pour les Nations Unies en tant que porte-parole de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et en tant que cheffe du bureau de presse de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Elle sera également en charge du Programme de collaboration à l'Ecole des cadres du système des Nations Unies de Turin, axé sur l'accroissement de la collaboration, d'une part, entre organismes et, d'autre part, entre le système des Nations Unies et la société civile.

M. Jürgen Schwettmann (Allemagne)

Nommé directeur du Département des partenariats et de la coopération pour le développement (PARDEV) et promu au grade D2 à compter du 1^{er} octobre 2011. Sa promotion au grade D1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2008.

M^{me} Manuela Tomei (Italie)

Nommée directrice du Département de la protection des travailleurs (PROTRAV) et promue au grade D2 à compter du 1^{er} septembre 2011. Sa promotion au grade D1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2007.

Genève, le 17 octobre 2011

Point appelant une décision: paragraphe 6